

Réf: Dossier 206889

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SCI LIA EVENTS
& IMMO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE,
LES ARCADES 3, LOT 10, ILOT 01, Lot 10, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/03/2023 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU , PROMOTEUR, enregistrés au CEPICI, le 23/03/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SCI
LIA EVENTS & IMMO »

Objet : - VENTE DE TERRAINS,
- VENTE MAISONS,
- LOTISSEMENT,
- ASSAINISSEMENT,
- CONSEIL IMMOBILIER, ASSISTANAT
IMMOBILIER, TRAVAUX BTP, IMPORTATION ET VENTE DE
BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES,
- ÉLEVAGE,
- ET GENERALEMENT, TOUTES OPÉRATIONS
POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A SON OBJET, POURVU QU'ELLES NE
MODIFIENT PAS LE CARACTÈRE CIVIL DE LA SOCIÉTÉ.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE,
LES ARCADES 3, LOT 10, ILOT 01, Lot 10, Ilot 01

Dirigeant(s) M LOLO IGOR ALEXANDRE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00060 du 16/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36088/GTCA/RC/2023 du 16/05/2023

